

Une évaluation de programme à multiples facettes : l'intervention auprès des conjoints violents

Helping violent spouses: Evaluation of a multi-faceted intervention program

Francine Ouellet, Jocelyn Lindsay and Marie-Christine Saint-Jacques

Volume 19, Number 1, Spring 1994

Aspects de la réadaptation

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/032303ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/032303ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue Santé mentale au Québec

ISSN

0383-6320 (print)

1708-3923 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Ouellet, F., Lindsay, J. & Saint-Jacques, M.-C. (1994). Une évaluation de programme à multiples facettes : l'intervention auprès des conjoints violents. *Santé mentale au Québec*, 19(1), 195–224. <https://doi.org/10.7202/032303ar>

Article abstract

This article presents the results obtained from a study on the efficiency of a treatment program aimed at violent spouses. More particularly, three dimensions are evaluated, namely the program's effect on the incidence of violent behaviour (physical, verbal, psychological and sexual), on the participant's attitude toward the roles of men and women, as well as on the self-esteem of participants. Data on the violent behaviour of men was collected from them and from their spouses. The study reveals that the program tends to reduce all forms of violence and that its maximum efficiency is mostly noticed in the period following the program. On a different note, the program is less efficient when basing results on women's declarations than on men's. Finally, the program's efficiency varies according to the form of violence observed.



Une évaluation de programme à multiples facettes: l'intervention auprès des conjoints violents

Francine Ouellet*

Jocelyn Lindsay**

Marie-Christine Saint-Jacques***

Dans une étude sur l'efficacité d'un programme de traitement pour conjoints violents, trois dimensions ont été évaluées, soit l'effet du programme sur l'incidence des comportements de violence (physique, verbale, psychologique et sexuelle), sur l'attitude des participants à l'endroit des rôles des hommes et des femmes et sur l'estime de soi. Les données sur les comportements de violence des hommes ont été recueillies auprès d'eux et de leurs conjointes. Il ressort de cette étude que le programme tend à faire diminuer toutes les formes de violence et son efficacité maximale s'observe au temps «après» du traitement. Par ailleurs, l'efficacité du programme est jugée moins grande lorsque l'on s'appuie sur les déclarations des femmes plutôt que sur celles des hommes. Enfin, l'efficacité varie selon la forme de violence examinée.

On assiste depuis les quinze dernières années à l'intensification et à la multiplication des interventions visant à mettre fin à la violence conjugale. Parmi les différentes actions mises de l'avant, on note le développement de programmes de traitement pour conjoints violents. Si le caractère novateur de ces programmes explique le peu d'évaluation qui en a été faite, leur expansion récente et le fait que de plus en plus d'hommes y aient recours justifient qu'on en examine l'efficacité. Cet article présente les principaux résultats d'une évaluation.

* Ph.D., professeure, École de Service Social, Université Laval, co-directrice du CRI-VIFF (Centre de recherche interdisciplinaire en violence familiale et violence faite aux femmes), membre du CRSC (Centre de recherche sur les services communautaires).

** Ph. D., professeur, École de service social, Université Laval, membre du CRI-VIFF et du CRSC.

*** M.S.S., professionnelle de recherche au CRSC.

Cette recherche a bénéficié d'une subvention du Conseil québécois de la recherche sociale.

tion d'un programme de traitement offert par deux organismes de la région de Québec: GAPI et SAHARAS.

Ces dernières années, des chercheurs (Rosenbaum, 1986; Poynter, 1989; Edleson et Syers, 1991) ont entrepris d'évaluer ces programmes. De manière générale, il se dégage des travaux que les groupes de traitement permettent de diminuer l'incidence des comportements violents (Lindsay et al., 1991). Leur efficacité paraît cependant varier selon les programmes, les modalités d'intervention et les individus. D'autre part, ces programmes semblent avoir des effets qui varient selon le type de violence (Dutton, 1986; Edleson et Syers, 1989; Edleson et Grusznski, 1988; Farley et Magill, 1988; Poynter, 1989; Simpson et al., 1990). En effet, la majorité des études que nous avons examinées font état de programmes plus performants vis-à-vis de la violence physique que de la violence verbale ou psychologique.

Plusieurs limites méthodologiques viennent cependant atténuer la portée des résultats obtenus par les chercheurs. Certains auteurs (Gondolf, 1987; Dutton, 1988; Werk, 1989) se sont d'ailleurs penchés sur ces limites. Les principaux problèmes soulevés concernent le calcul des taux de récidive qui sont basés sur les seules déclarations des hommes, ne tiennent pas compte de l'accessibilité à la conjointe et ne sont mesurés qu'auprès des hommes qui complètent l'ensemble d'un programme. On note aussi l'absence de toute forme de groupe de contrôle (réel ou équivalent) et le fait que les collectes en suivi sont effectuées trop peu de temps après la fin du programme et avec des taux de participation très bas. Ces observations ont fortement influencé les objectifs et les moyens mis en place lors de l'évaluation dont il est question ici.

Ainsi, l'objectif principal de cette recherche a été d'évaluer l'efficacité d'un programme de traitement pour conjoints violents, en tentant de contrôler le plus possible les biais méthodologiques qui invalident fréquemment les résultats dans ce domaine. L'efficacité du programme a été mesurée par la diminution des comportements d'agression verbale, physique, psychologique et sexuelle. Par ailleurs, les travaux de plusieurs chercheurs (Browning et Dutton, 1986; Edleson et Grusznski, 1988; Eisikovitz et Edleson, 1989) ayant fait ressortir des différences importantes dans les déclarations des hommes violents et des conjointes face aux comportements d'agression adoptés, nous avons choisi d'évaluer auprès de ces dernières aussi l'efficacité du programme.

Le programme évalué repose sur le principe que deux éléments majeurs interviennent dans le processus de la violence: l'intégration rigide d'un modèle masculin traditionnel et la faible estime de soi. La

question de la mesure de l'intégration rigide d'un modèle masculin soulève cependant un problème méthodologique. En effet, il n'existe pas, à notre connaissance, d'instruments validés permettant de mesurer ce concept tel que défini et opérationnalisé dans le programme de traitement soumis à l'évaluation. Cependant, l'examen de ces indicateurs fait ressortir des similitudes avec le concept des attitudes à l'endroit des rôles des hommes et des femmes. Face à ce constat, deux objectifs secondaires s'ajoutent, soit celui de mesurer l'efficacité du programme sur l'attitude des participants à l'endroit des rôles des hommes et des femmes, de même que sa capacité à faire hausser l'estime de soi.

Par ailleurs, ainsi que l'a souligné Gondolf (1987), même si la mesure des traits psychologiques (comme l'estime de soi) nous renseigne sur certains facteurs pouvant prédisposer à l'abus, il n'a pas été prouvé que ces facteurs sont appropriés dans l'évaluation du succès d'un programme visant en tout premier lieu la cessation de la violence. Aussi, dans le cadre de cette recherche, nous nous sommes intéressés à la modification de certaines attitudes et caractéristiques de l'abuseur de même qu'aux changements des comportements de violence sans toutefois établir de lien de causalité entre ces différentes dimensions.

Ainsi, la présente étude poursuit cinq objectifs répartis entre deux cibles:

Auprès des participants:

- 1- évaluer l'effet du programme de traitement sur l'incidence des comportements de violence physique, verbale, psychologique et sexuelle;
- 2- évaluer l'effet du programme sur les attitudes des participants à l'endroit des rôles des hommes et des femmes;
- 3- évaluer l'effet du programme sur l'estime de soi des participants;

Auprès des conjointes:

- 4- évaluer la nature et l'ampleur des changements intervenus plus d'un an après la fin du programme;
- 5- comparer les déclarations de violence des hommes par rapport à celles des conjointes, à différents moments, soit avant le début du programme, tout de suite après et en suivi.

Nous examinons les résultats obtenus aux objectifs 1, 2, 3 et 5. Les résultats du second volet, soit l'analyse des entrevues auprès des femmes, feront l'objet d'une publication distincte.

MÉTHODOLOGIE

Devis de recherche

L'évaluation de l'efficacité des groupes de traitement pour conjoints violents soulève au départ un problème méthodologique de taille, à savoir l'impossibilité d'élaborer un devis expérimental d'évaluation. En effet, pour des considérations pratiques (population très difficile à rejoindre), mais surtout éthiques, on ne pouvait laisser au hasard le soin de déterminer quels hommes pourraient avoir ou ne pas avoir droit au traitement. D'un autre côté, il est toujours avantageux en recherche évaluative de recourir à une certaine forme de groupe de contrôle.

C'est pourquoi un devis quasi-expérimental, appelé «devis à cycles institutionnels récurrents» (Campbell et Stanley, 1966, 56), a été utilisé. Ce devis est constitué de deux devis non expérimentaux: le devis avec groupe mesuré avant et après, et le devis avec groupe de contrôle statique (p.8). Il combine une mesure longitudinale auprès du groupe expérimental à plusieurs mesures transversales auprès des différents groupes de contrôle. Ce devis est particulièrement approprié à l'évaluation de programmes offerts sur une base continue où il est impossible de recourir à l'utilisation de groupe de contrôle ne recevant pas de traitement. Afin de faciliter la compréhension de ce devis, examinons le tableau 1.

Tableau 1
Illustration du schéma d'expérimentation et
des temps de collecte des données

Groupes		Collecte des données			
Groupe de contrôle A	X	...O ₁ (6 mois après)		...O ₂ (18 mois après)	
Groupe de contrôle B	X	O ₃ (après)			
Groupe expérimental	O ₄ (avant)	X	O ₅ (après)	X	...O ₆ (6 mois après)
Groupe de contrôle C		O ₇ (avant)		X	

O₄ et O₇ = mesures avant

O₃ et O₅ = mesures après

O₁, O₂, O₆ = mesures de suivi

O₂, O₃, O₄ et O₆ = temps de mesure auprès de conjointes

X = traitement

— = membres des groupes non assignés au hasard

Ainsi, dans ce devis, un premier groupe de contrôle (A) a été évalué à deux reprises, fournissant des mesures de suivi six mois et 18 mois après la fin du traitement. Le groupe de contrôle B a été mesuré à un seul moment: tout de suite après le programme. Le groupe expérimental a été évalué à trois reprises: avant le programme, tout de suite après la fin du programme et 6 mois plus tard¹. Enfin, le groupe de contrôle C a été mesuré une seule fois: tout de suite avant le début du programme. Ainsi, le principe général de ce devis est de multiplier les mesures de contrôle. Ceci permet, entre autres, d'évaluer les effets du traitement² ainsi que l'équivalence des groupes au départ³.

Si l'équivalence⁴ des groupes est démontrée, on peut faire l'hypothèse que les résultats enregistrés au temps 02 sont aussi ceux que l'on aurait observés chez le groupe expérimental 18 mois après la fin du traitement. Ce devis permet donc, sur une courte période de temps, de vérifier le maintien des changements jusqu'à 18 mois après la fin du traitement. Il s'agit d'un avantage de taille, compte tenu que la plupart des évaluations menées à ce jour n'ont que rarement dépassé une période de suivi de 6 mois (Lindsay et al., 1991).

Les tests d'équivalence que nous avons effectués font ressortir que le groupe expérimental est équivalent aux groupes de contrôle (aux temps de mesure respectifs) quant à l'attitude vis-à-vis des rôles des hommes et des femmes et à l'estime de soi. D'autre part, l'équivalence du groupe expérimental avec les groupes de contrôles B et C a aussi été démontrée pour toutes les variables indépendantes. Aussi, on peut conclure que les hommes du groupe expérimental ne sont pas différents des hommes qui commencent ou terminent un programme de traitement habituellement, à GAPI ou à SAHARAS. Par ailleurs, des différences statistiquement significatives sont apparues entre le groupe expérimental et le groupe de contrôle A (six mois après la fin du traitement). Plus spécifiquement, des écarts ont été notés quant aux comportements de raisonnement ($t=2,00$, $p=0,05$), d'agression physique sévère ($t=-2,22$, $p=0,03$) et d'agression psychologique ($t=3,49$, $p=0,00$).

Population à l'étude

La population à l'étude se compose d'hommes manifestant des comportements de violence, qu'elle soit physique, psychologique, verbale ou sexuelle vis-à-vis leur conjointe. Ces personnes ont assisté au moins à une première rencontre individuelle visant à évaluer leur situation, que ce soit à GAPI ou à SAHARAS.

Comme plusieurs auteurs (Shepard, 1985; Edleson et Brygger, 1986; Baum et al., 1987; Edler, 1988) ont souligné des différences importantes dans les taux de violence rapportés par les hommes et par leur partenaire, nous incluons aussi dans la population à l'étude les conjointes des participants (ou ex-conjointes lorsque la séparation est récente) du groupe expérimental et celles des groupes de contrôle A et B.

Bien que tous les hommes ayant participé à cette recherche correspondent aux mêmes critères, le lecteur aura compris, à la lecture du devis utilisé, que l'élément distinguant les quatre groupes est l'étape où en était le répondant au moment où débutait cette étude⁵. Le groupe expérimental comprend 64 hommes et 27 conjointes. Le groupe de contrôle A, quant à lui, regroupe 31 hommes qui ont terminé leur démarche depuis en moyenne six mois. C'est par ailleurs lors de la deuxième collecte menée auprès de ce groupe que les conjointes ont été appelées à participer à la partie quantitative de la recherche. Au total, 14 conjointes ont complété le questionnaire. Le groupe de contrôle B a été composé en y intégrant les hommes venant d'assister à leur quatorzième rencontre de groupe. Au total, 24 hommes ont accepté de compléter le questionnaire, de même que dix conjointes. Enfin, le groupe de contrôle C regroupe les personnes s'étant présentées à une première rencontre individuelle. Ce dernier groupe comprend 70 répondants. Les conjointes de ces hommes ne faisaient pas partie de l'étude.

Au total, 189 hommes ont participé à l'évaluation du programme de même que 49 conjointes. Aucune procédure d'échantillonnage n'a été effectuée, puisque l'étude a été menée auprès de la population totale. L'âge moyen des répondants est de 36 ans. Le niveau d'éducation de ces hommes est moyen puisqu'une bonne proportion d'entre eux (59 %) ont entre 7 et 11 ans de scolarité. Les autres répondants ont mené des études collégiales (22 %) ou universitaires (19 %). De plus, on constate que la majorité d'entre eux (74 %) ont un emploi et que le revenu moyen s'établit, sur une base annuelle, à 26,815 \$. Plus des deux-tiers (70 %) de ces hommes vivent actuellement avec une partenaire. Ils ont fréquenté cette partenaire, en moyenne, durant 16 mois et ont vécu ensemble durant 6 ans. Lorsque l'homme ne vit pas avec sa partenaire, il s'agit, dans 63 % des cas, d'un changement récent. Tous les hommes interrogés, à l'exception d'un seul, ont des enfants. Finalement, notons que 56 % des répondants ont déclaré s'être présentés volontairement au programme pour conjoints violents. Plus du tiers (37 %) ont indiqué qu'ils agissaient d'un commun

accord avec leur partenaire. Seulement 7 % se sont présentés en vertu d'une ordonnance du tribunal.

Le profil de ces hommes correspond généralement aux caractéristiques socio-démographiques qu'on retrouve dans d'autres études du domaine (dont Browning et Dutton, 1986, et Edleson et Brygger, 1986).

Programme de traitement

Le programme de traitement évalué est actuellement offert dans deux groupes, l'un sur la rive sud de Québec, le Service d'Aide aux Hommes Agresseurs de la Rive-Sud (S.A.H.A.R.A.S.), et l'autre sur la rive nord, le Groupe d'Aide pour Personnes Impulsives (G.A.P.I.). Les deux s'appuient sur le même modèle théorique, offrent un programme identique et sont animés par des intervenants qui ont des formations semblables (ce sont parfois les mêmes).

Ce programme d'intervention pour hommes agresseurs vise la cessation de tout comportement contrôlant, agressif et violent envers la partenaire, que la violence soit physique, verbale, psychologique, sexuelle, ou envers les objets. Il recoupe et intègre différents éléments appartenant aux principales sources théoriques sur la violence conjugale. En effet, celle-ci est habituellement étudiée à partir de l'approche béhaviorale cognitive, de l'analyse psychiatrique, de la perspective socio-culturelle ou de l'approche profémiste. Le programme d'intervention dont il est question ici ne constitue pas une approche «pure» au sens idéologique du terme.

Pour le participant, l'intervention consiste en deux entrevues d'accueil avec un intervenant, suivies d'une participation hebdomadaire à 14 rencontres consécutives sous forme de groupe ouvert animé par deux intervenants. Les rencontres de groupe sont hebdomadaires et d'une durée de deux heures trente minutes. L'accent y est mis sur le cheminement des participants et sur le processus de groupe. Il est possible aux participants de prolonger leur participation au groupe s'ils en ressentent le besoin. La décision du membre de participer aux rencontres de groupe se formalise par la signature d'un contrat bipartite spécifiant les obligations et responsabilités de l'usager et des intervenants du programme d'intervention. Les participants ont à déboursier pour assister au groupe une somme proportionnelle à leur revenu. Enfin des suivis sont prévus six mois et douze mois après la fin du programme. Ce suivi consiste en une rencontre individuelle avec un des intervenants.

Instruments de mesure

L'instrument de mesure développé est un questionnaire auto-administré. Il se subdivise en cinq parties qui permettent de couvrir l'ensemble des objectifs de l'étude. La première porte sur la mesure des attitudes entretenues par le répondant à l'endroit des rôles des hommes et des femmes. La seconde évalue le niveau d'estime de soi des répondants. On a regroupé dans la troisième différentes variables associées à la cessation des comportements de violence conjugale. Enfin, la quatrième partie du questionnaire porte sur la mesure du comportement violent. Il faut noter qu'une cinquième partie vient compléter cet instrument. On y retrouve l'ensemble des renseignements socio-démographiques et autres caractéristiques des répondants. Cette partie n'a cependant pas été administrée aux participants; les informations requises ont été directement récoltées dans leur dossier clinique.

Le premier objectif de l'étude, la cessation de tout comportement contrôlant, agressif et violent, a été mesuré à l'aide de la *Conflict Tactics Scales* (1979), version N, développée par Murray Straus. Plusieurs études de la violence conjugale ont utilisé cette échelle (Dutton, 1986; Jaffe et al., 1986; DeMaris et Jackson, 1987; Edleson et Grusznski, 1988; Edler, 1988; Rinfret-Raynor et al., 1989). Développée initialement dans le cadre d'une étude nationale sur la violence familiale en 1975, la CTS a été largement utilisée par la suite dans les recherches portant sur l'efficacité des groupes de traitement. Cette échelle évalue la présence et la fréquence des comportements adoptés pour faire face aux conflits interpersonnels (Edler, 1988), tels que déclarés par le répondant. Constituée de 18 items, elle se subdivise en trois parties, soit trois items portant sur le raisonnement, sept évaluant les comportements d'agression verbale et huit les comportements d'agression physique. Bien que les trois items portant sur le raisonnement ne soient pas des indicateurs de violence, ils ont été inclus afin de permettre aux répondants de mentionner, dans un premier temps, les comportements acceptables qu'ils adoptent en situation de conflit (Straus, 1990).

Bien que la CTS soit une des échelles les plus utilisées pour évaluer les comportements de violence conjugale, elle apparaissait cependant mesurer de manière incomplète la violence psychologique et évacuer complètement la violence sexuelle. Afin de combler cette lacune, et en s'inspirant de plusieurs auteurs (Edleson et Brygger, 1986; Edleson et Syers, 1990; Routhier et Poulin, 1989, cités dans Simpson et al., 1990), une seconde échelle a été créée. Elle emprunte

sa forme à la CTS, mais opérationnalise, cette fois-ci, la violence psychologique et la violence sexuelle. Elle comprend 16 items répartis comme suit: 13 portant sur la violence psychologique et 3 mesurant la violence sexuelle.

Cette échelle, de même que la précédente, a aussi été administrée aux conjointes des participants. La formulation des énoncés était quelque peu différente, les femmes devant se prononcer face à la violence subie de la part de leur conjoint.

Pour ce qui est du second objectif, l'effet du programme sur les attitudes des participants face aux rôles des hommes et des femmes, une échelle comportant 34 items a été développée (Alpha de Cronbach = 0,84) car, aucune des échelles repérées ne mettait suffisamment l'accent sur les rôles des femmes *et* des hommes. Aussi avons-nous choisi de prélever parmi plusieurs échelles les énoncés pertinents à notre objet. Ces échelles sont: *The Sex Role Ideology Scale* (Kaling et Tilby, 1978), *Attitudes Toward Men Scale* (Downs et Engleson, 1982), *Traditional Family Ideology Scale* (Shaw et Wright), *Equalitarian Sex Role Preference Scale* (Kirch et al., 1976) et *Sex Role Survey* (Macdonald, 1974).

L'échelle finale comporte 34 items, dont 16 sont formulés suivant une attitude androgyne, alors que les 18 autres reflètent une attitude traditionnelle face aux rôles des hommes et des femmes. Les énoncés portent sur la famille (n=8), le travail (n=8), les traits psychologiques (n=9), la sexualité (n=5), les activités (n=2) et l'apparence (n=2). À chaque énoncé, un choix de quatre réponses est offert, allant de l'approbation totale à la désapprobation totale. Les scores attribués à chacun des énoncés s'échelonnent de 1 à 4, où 1 indique la position la plus androgyne et 4, la position la plus traditionnelle. Le pointage total peut varier de 34 à 136.

Une dernière échelle a été utilisée afin de mesurer l'estime de soi. Notre choix s'est arrêté sur le *Coopersmith Self-Esteem Inventory* (1967) dans une version traduite et réduite par Bégin et Savard (1979). Cette échelle est constituée de 32 items déclaratifs par rapport auxquels on doit répondre par Vrai ou Faux. Le répondant indique «Vrai» lorsqu'il considère que l'énoncé le décrit bien et «Faux», dans le cas contraire. Chaque réponse traduisant une bonne estime de soi reçoit un point. Le score total peut varier de 0 à 32. Il permet de situer le répondant sur un axe allant d'une basse estime de soi à une haute estime de soi.

Finalement, diverses questions viennent compléter l'instrument. Elles portent sur les caractéristiques socio-démographiques du répondant et sur quelques variables de contrôle, dites «confondantes». Il s'agit notamment de facteurs non reliés au traitement mais qui peuvent avoir un effet sur les comportements de violence. De plus, nous avons posé quelques questions aux répondants afin de connaître la nature et la fréquence d'utilisation de leur réseau social de même que leurs antécédents judiciaires.

L'instrument de mesure a été pré-testé auprès de six experts en violence conjugale. Le pré-test s'est poursuivi par l'administration du questionnaire à deux personnes appartenant à la population générale, puis à deux hommes violents. La longueur du questionnaire, le niveau de langage utilisé, la clarté des questions et le degré de malaise que pouvaient susciter certaines questions ont été vérifiés auprès de ces personnes. Ces vérifications ont permis de faire des ajustements mineurs, spécialement quant à la formulation des questions et aux consignes à donner aux répondants. Il faut environ 50 minutes aux répondants pour compléter le premier questionnaire. Qu'il s'agisse des mesures faites auprès des hommes ou des femmes, le questionnaire débutait par un formulaire de consentement. Il précisait l'objectif de l'étude et le traitement qui serait réservé aux informations livrées par les participants.

Une analyse de la consistance interne des échelles a été effectuée pour chacune d'elles⁶. Cette évaluation s'est faite auprès des 134 individus pour lesquels une mesure «avant-traitement» a été prise. Cette vérification, faite ex-post-facto, n'a entraîné aucune modification aux instruments lors de la présente étude. Elle suggère cependant certaines modifications mineures pour leur utilisation ultérieure.

Limites de l'étude

La principale limite de cette étude réside dans l'impossibilité de recourir à un devis expérimental qui aurait permis de contrôler davantage si les effets observés «après» la thérapie sont bel et bien attribuables au programme lui-même. La seconde limite tient à la mortalité expérimentale importante qui est intervenue au moment de la mesure «après» du programme. Une limite doit aussi être apportée au sujet des instruments de mesure. Certains d'entre eux n'ont fait l'objet que d'une analyse de leur consistance interne, et une validation plus importante de ces instruments serait nécessaire. Enfin, en ce qui a trait à la mesure des comportements de violence, il faut tenir compte que l'on ne peut tabler qu'à partir de la violence déclarée par

l'homme ou sa partenaire; il ne s'agit pas de violence observée. Bien que dans la plupart des études de sciences humaines appliquées on se serve des déclarations des gens, il faut retenir que le comportement étudié ici est de plus en plus condamné, tant au plan social que légal. On doit donc garder à l'esprit qu'une dose importante de désirabilité sociale, quoi qu'on fasse pour la minimiser, est probablement venue modifier les déclarations des répondants.

RÉSULTATS

Les résultats dont il est ici question concernent les hommes du groupe expérimental. Ce groupe se composait de 64 hommes au départ; son nombre a chuté à 15 tout de suite après la fin de la thérapie. Le dernier questionnaire, administré six mois après la fin du programme, a été complété par 14 hommes. Il faut noter que la proportion d'hommes vivant sans partenaire lors de la première collecte a été de 52 %, de 36 % après le programme et de 50 % six mois plus tard. Cet aspect est très important puisque la possibilité d'abuser de sa conjointe est beaucoup plus probable chez les couples qui vivent ensemble. DeMaris et Jackson (1987) ont noté que les hommes vivant en couple récidivent davantage que ceux qui vivent seuls. D'autre part, les hommes qui ont une nouvelle partenaire récidivent moins que ceux qui sont toujours avec la même conjointe. Cependant, le fait d'être séparé de sa conjointe n'élimine pas le risque de récidive (Giles-Sims, 1985, cité dans MacLeod, 1987). De plus, Edleson et Tolman (1992), en se basant sur leur expérience de travail, considèrent qu'une séparation récente faite contre la volonté de l'homme constitue un plus grand risque pour la femme d'être tuée par celui-ci. Notons enfin qu'aux trois temps de collectes menées auprès du groupe expérimental se sont ajoutées quatre autres collectes faites auprès de trois groupes de contrôle (tableau 1). Seuls certains résultats recueillis auprès de ces groupes seront présentés ici.

Effet sur l'attitude des participants⁷ face aux rôles des hommes et des femmes

Plusieurs chercheurs (Saunders et Hanusa, 1986; Poynter, 1989) ont noté que les programmes de traitement pour conjoints violents ont un effet positif sur l'attitude des hommes vis-à-vis des rôles masculin et féminin. Dans la présente étude, ainsi qu'on peut le constater au tableau 2, le programme n'a eu que peu d'effet sur l'attitude des répondants à l'endroit des rôles des hommes et des femmes. L'absence d'amélioration notable n'est pas surprenante

compte tenu du score moyen enregistré avant le programme. En effet, ce score a été de 59⁸, ce qui dénote une attitude très peu stéréotypée. Si l'absence d'amélioration est plausible vu le taux de départ, on peut par ailleurs s'étonner du score moyen si positif qu'ont obtenu les répondants avant le programme. Il y a tout lieu de croire que la désirabilité sociale a influencé les hommes à répondre dans le sens de ce qui est socialement admis. Saunders et Hanusa (1986), de même qu'Edleson et Tolman (1992), ont déjà souligné l'importance de tenir compte de ce biais, tant dans la pratique auprès des conjoints violents que dans l'évaluation qu'on en fait. De plus, ces résultats opposent encore une fois le dire au faire, la mesure des attitudes à celle des comportements. Peut-être qu'en effet, la mesure directe du comportement aurait soulevé moins de désirabilité. Enfin, il serait important de procéder à une validation plus importante de cette échelle. Ceci permettrait de vérifier si, dans sa forme actuelle, elle s'applique tout autant en contexte culturel québécois qu'américain. Finalement, notons que les changements observés entre les différents temps de mesure ne sont pas statistiquement significatifs.

Tableau 2

Répartition des répondants du groupe expérimental selon le score obtenu à l'échelle d'attitudes à l'endroit des rôles des hommes et des femmes avant et après le programme et au moment du suivi

Degré de stéréotype	Avant-tous		Avant		Après		Suivi	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Attitude très peu stéréotypée								
34-67	40	73,7	10	76,9	13	86,7	13	92,9
Attitude moyennement stéréotypée								
68-101	15	27,3	3	23,1	2	13,3	1	7,1
Attitude très stéréotypée								
102-136	—	—	—	—	—	—	—	—
Total	55		13		15		14	
Moyenne	62		59		60		53,6	
Test t					t = 0,401		t = 1,567	
signification					p = 0,691		p = 0,130	

* Le groupe «Avant-tous» comprend tous les hommes ayant complété un questionnaire de recherche au temps «Avant». Le groupe «Avant» ne comprend que les hommes ayant complété le questionnaire «Avant» et «Après». Au total 25 hommes sur les 64 qui s'étaient présentés en entrevue d'accueil ont complété l'ensemble de la démarche. De ces 25, 15 ont complété les deux questionnaires. Le groupe de 64 individus a été comparé au groupe des 15 hommes au plan de leur attitude à l'endroit des rôles des hommes et des femmes, de leur estime de soi et de leurs comportements de violence. Ces comparaisons n'ont fait ressortir aucune différence statistiquement significative.

Effet du programme sur l'estime de soi des participants

La même tendance a été observée au plan de l'estime de soi des répondants. En effet, au temps «avant» du programme, le score moyen des hommes se situait à un niveau moyen-supérieur (tableau 3). Ce score a continué de s'élever par la suite et une première différence statistiquement significative a été obtenue six mois après la fin du programme. À cette mesure, le score moyen enregistré s'élevait à 25⁹, ce qui dénote une estime de soi élevée. Ces résultats vont à l'encontre de ceux obtenus par d'autres chercheurs (dont Kriner et Waldron, 1988) qui observent généralement que les conjoints violents ont une faible estime d'eux-mêmes et que le fait de participer à un programme de traitement améliore cette situation. Au contraire, ils tendent à supporter le point de vue de Dutton (1988) qui affirme que la faible estime de soi rencontrée chez ces hommes est circonstancielle: elle est attribuable à l'état de crise qui conduit l'homme à demander de l'aide plutôt qu'à un trait permanent de l'individu. Cet état de crise, observé au moment de l'arrivée au programme, a été empiriquement vérifié par d'autres chercheurs (Farley et Magill, 1988) à l'aide du *Heimler Scale for Social Functioning*.

Tableau 3

Répartition des répondants du groupe expérimental selon le score obtenu au Coopersmith Self-Esteem Inventory (1967) version française abrégée, avant, après le programme et au moment du suivi

Niveau d'estime de soi	Avant-tous		Avant		Après		Suivi	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Estime de soi faible								
0-10	4	7,8	1	7,1	—	—	—	—
Estime de soi moyenne								
11-21	19	37,3	5	35,7	4	30,8	1	7,7
Estime de soi élevée								
22-32	28	54,9	8	57,1	9	69,2	12	92,3
Total	51		14		13		13	
Moyenne	21		21		24		25	
Test t					t = -1,478		t = -2,041	
signification					p = 0,152		p = 0,052	

Effet sur les comportements de raisonnement adoptés en situation de conflit

Tel qu'indiqué au tableau 4, le nombre d'actions de raisonnement (mesurées à l'aide de la CTS) a légèrement augmenté après le

programme (passant de 14,8 à 16,4 actions) pour rediminuer par la suite. Aucune des différences observées n'est statistiquement significative. Deux explications ressortent de ces résultats: le programme n'amène pas les répondants à utiliser davantage le raisonnement comme mode de résolution des conflits; ou le programme a pour effet de diminuer le nombre de conflits et de ce fait, la nécessité de recourir au raisonnement.

Tableau 4

Répartition des répondants du groupe expérimental selon les scores moyens obtenus à la sous-échelle raisonnement composant la *Conflict Tactics Scales* (Straus, 1979) avant et après le programme et au moment du suivi

Sous-échelle	Avant-tous (N=55)	Avant (N=13)	Après (N=15)	Suivi (N=14)
Raisonnement étendue (0-75)	0-58	0-40	3-41	0-44
moyenne	16,2 actions	14,8 actions	16,4 act.	15,8 actions
Test t			t = -0,357	t = 0,516*
signification			p = 0,725	p = 0,611

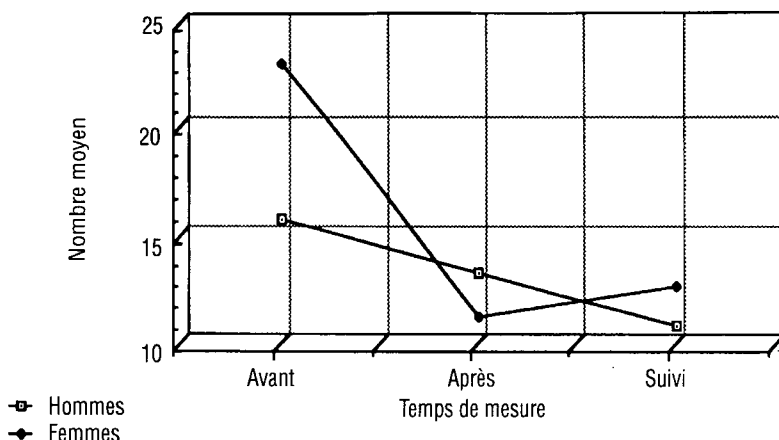
* La comparaison est effectuée entre les temps avant et de suivi.

Lorsqu'on compare ces résultats à ceux enregistrés auprès des femmes, on observe des différences mais qui ne sont pas statistiquement significatives. Tout de même, on peut constater que ces femmes font état d'un nombre moyen de comportements de raisonnement (adoptés par leur conjoint) supérieur à celui que les hommes déclarent eux-mêmes (figure 1)¹⁰. Cette tendance s'inverse après le programme pour pratiquement s'égaliser six mois plus tard. Cette comparaison illustre, pour une première fois dans cette étude, les différences entre les déclarations des hommes et des femmes, différences qui se sont fait sentir sur plusieurs formes de violence comme on le constatera un peu plus loin.

Effet sur les comportements de violence selon les déclarations des hommes

Les résultats observés auprès des participants (en incluant tous les hommes, i.e. sans tenir compte du fait que leur conjointe participe ou non à l'étude) font ressortir que le programme fait diminuer de 49 %, six mois après sa fin, le nombre de comportements de violence perpétrés vis-à-vis la conjointe (tous types de violence confondus).

Figure I
Comparaison du taux de comportements de
raisonnement déclaré par les hommes et les femmes
à différents moments du programme



Cette diminution est statistiquement significative. Si on examine ces changements en tenant compte cette fois du type de violence, on constate que la violence verbale a diminué de 62 %, la violence physique de 94 %, la violence sexuelle, peu présente au départ (0,5 abus), a disparu. Cette dernière diminution, contrairement aux deux autres, n'est pas statistiquement significative. Le faible taux de départ a de quoi nous laisser sceptique, surtout quand on sait que d'autres études signalent qu'entre 9 % et 14 % des femmes déclarent avoir été forcées à un type ou l'autre de comportement sexuel par leur partenaire (Shields et McCall, 1986; Russell, 1982, cités dans Edleson et Tolman, 1992). La violence sexuelle semble donc être la forme de violence que les hommes hésitent le plus à déclarer.

Enfin, la violence psychologique a augmenté de 18 %, mais la différence n'est pas significative (figure II).

Lorsqu'on examine le cas des hommes ayant récidivé selon les différentes formes de violence, mais peu importe le nombre d'abus, on constate que 21 % ont été à nouveau violents verbalement, 14 % physiquement et 46 % psychologiquement (figure III). Il s'agit là des plus bas pourcentages de récidive enregistrés auprès de ce groupe. Il est possible de comparer le taux de violence physique obtenu ici avec

Figure II
Nombre moyen d'abus perpétrés à différents moments du programme en tenant compte du type de violence déclaré par les hommes

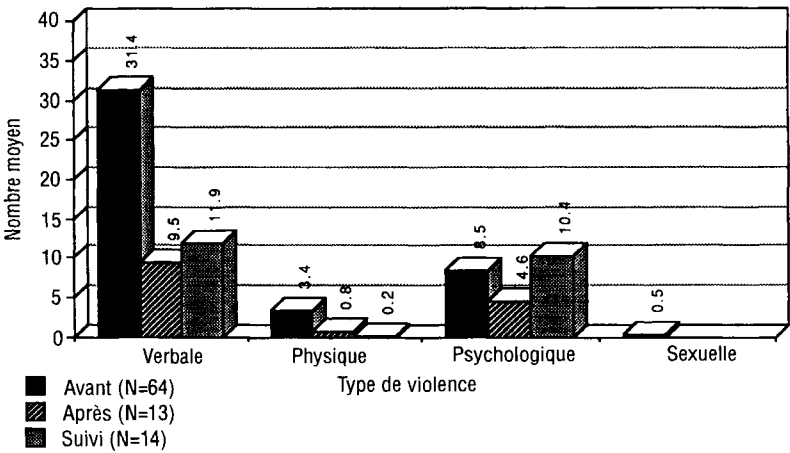
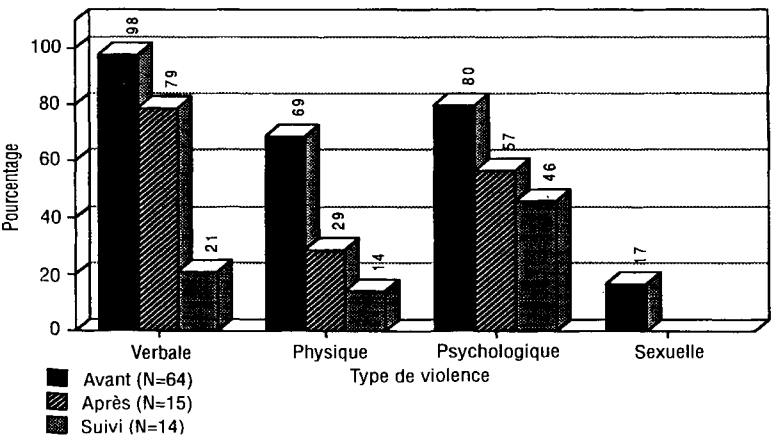


Figure III
Types de violence perpétrée à différents moments du programme et proportion des hommes y ayant eu recours au moins une fois



une population normale en se basant sur les données recueillies par Straus et Gelles (1990), à l'aide du même instrument de mesure, lors de l'Enquête nationale sur la violence dans les familles américaines en 1985. Il faut cependant prendre note que ces taux ont été enregistrés pour une période de 12 mois, soit une période deux fois plus longue que celle examinée dans notre étude.

Il ressort donc de cette comparaison (tableau 5) que les hommes du groupe expérimental (n=14) sont, six mois après la fin du programme, beaucoup plus violents que ceux provenant d'une population normale. La différence est particulièrement importante lorsqu'on examine la proportion d'hommes ayant abusé sévèrement de leur conjointe. Le petit nombre de cas dans notre étude nous oblige cependant à limiter la portée des résultats. Mais si cette comparaison s'avérait le reflet exact de la réalité, on pourrait conclure que la présence de la violence conjugale est très importante dans la société en général, mais que la violence physique sévère est l'élément qui distingue des autres hommes ceux qui ont participé à un programme de traitement.

Tableau 5

**Comparaison des taux de violence physique enregistrés auprès
d'une population normale et dans la présente étude**

	Étude de Straus et Gelles (1990) n = 6,000 couples (période de 12 mois)	Présente étude n = 14 (période de 6 mois)
Violence physique	11,6 %	14,3 %
Violence physique sévère	3,4 %	14,3 %

Une telle comparaison n'est pas possible pour les autres formes de violence, puisqu'aucune donnée n'est disponible. On peut quand même constater que si le nombre d'abus psychologiques a augmenté dans les six mois suivant la fin du programme, la proportion d'hommes en ayant fait usage a, quant à elle, diminué (figure III). Ces résultats se comparent avantageusement à ceux d'autres études (Shepard, 1985; Dutton, 1986; Edleson et Syers, 1989; Simpson et al., 1990).

Aussi, en ne considérant que le point de vue des hommes, on constate que le programme fait diminuer l'incidence des comportements de violence à court terme, mais que cet effet ne se maintient pas à moyen terme pour toutes les formes de violence. Alors que le nombre moyen de comportements de violence physique et de vio-

lence sexuelle continue à diminuer au moment du suivi, les violences verbale et psychologique réaugmentent, allant même, pour ce dernier type, à dépasser le taux observé avant le programme. Donc, si les proportions les plus faibles d'hommes ayant récidivé s'observent au moment du suivi, il faut conclure que moins d'hommes sont violents, comparativement à avant, mais que ceux qui récidivent usent davantage de violence verbale et psychologique qu'au moment où se terminait le programme. Un tel constat est fréquent dans les autres recherches évaluatives (Edleson et Grusznski, 1988; Poynter, 1989; Edleson et Syers, 1989). Par exemple, l'étude de Poynter (1989) a démontré que les taux de contrôle sont très élevés, que ce soit avant ou après le programme. On doit donc conclure que la violence psychologique, notamment, est plus difficile à éliminer que la violence physique. On peut aussi faire l'hypothèse que le taux plus élevé d'abus psychologiques signalé par les hommes ne reflète pas nécessairement une augmentation réelle de ce type de comportements, mais peut être relié à une plus grande conscience de l'adoption de ces comportements. Peut-être que l'homme n'est pas conscient du contrôle qu'il cherche à exercer sur sa partenaire? Peut-être croit-il qu'il lui est légitimité de contrôler et qu'il ne voit pas là d'abus? Socialement, la violence conjugale renvoie encore pour une majorité de personnes à l'idée de la violence physique. L'homme dans le couple a peut-être tendance à la concevoir de cette façon. D'ailleurs, on peut noter que les deux formes de violence qui ont réaugmenté au moment du suivi, soit la violence psychologique et la violence verbale, sont aussi celles qui sont le plus faiblement et le plus difficilement sanctionnées par la loi. Edleson et Brygger (1986), qui ont déjà obtenu ce type de résultats, croient que la violence psychologique est plus subtile, ce qui la rend plus difficile à identifier. Le programme aurait donc eu un effet positif face à cette forme de violence puisqu'il y aurait sensibilisé les partenaires. D'autre part, ces chercheurs affirment qu'un homme qui résiste à identifier ses comportements de violence (ce qui est caractéristique chez les hommes qui commencent un programme de traitement pour conjoints violents) peut avoir de grandes difficultés à voir les effets des menaces qu'il exerce sur sa conjointe.

En résumé, si le plus grand nombre d'abus psychologiques signalé par les hommes, six mois après la fin du programme, est le reflet d'une plus grande sensibilisation à cette forme de violence, alors le programme a un effet très positif. Par ailleurs, il faut demeurer conscient que cette augmentation peut être le reflet d'une transfor-

mation de la violence physique en violence psychologique ou d'une mise en évidence plus forte de cette dernière en raison de la diminution de la violence physique. Aussi, il nous apparaît très important de continuer à explorer cette question, puisque les résultats de la présente étude ne permettent pas de trancher ce point.

Une des limites, peut-être la plus importante, des recherches portant sur l'efficacité des traitements pour conjoints violents, concerne les mesures de suivi qui sont menées trop peu de temps après la fin du traitement et avec des taux de participation très bas. C'est pourquoi beaucoup d'efforts ont été déployés afin d'obtenir une mesure à long terme des effets du programme (groupe de contrôle A, soit 18 mois plus tard). Malheureusement, le manque d'équivalence avec le groupe expérimental du groupe auprès duquel a été effectuée cette mesure oblige à présenter ces résultats comme étant probablement exceptionnels. Il y a tout lieu de croire que ce groupe comprend les plus beaux cas de réussite du programme. Mentionnons quand même certains des résultats qu'on y a observés. Le nombre moyen d'abus de tout type enregistré a été de 15, pour une période moyenne de 18 mois après la fin du programme, ce qui correspond, et de loin, au taux le plus bas enregistré dans cette étude.

Très peu d'hommes ont été à nouveau violents physiquement (15 %). La récidive est plus importante au plan de la violence verbale (52 %) et psychologique (43 %). Bien que plusieurs aient eu à nouveau recours à ces deux dernières formes de violence, le taux d'abus reste bas (7,4 agressions verbales et 2,4 agressions psychologiques en 18 mois). Aucun homme n'a indiqué avoir agressé sa femme sexuellement durant cette période.

Comparaison des déclarations des hommes et des femmes à différents moments du programme

Examinons maintenant l'efficacité du programme, à différents temps de mesure, en fonction des déclarations des conjointes. Ces comparaisons impliquent aussi, en plus du groupe expérimental, les groupes de contrôle A (18 mois après le programme) et B (tout de suite après le programme). Aussi, elles ne sauraient être considérées comme une mesure longitudinale puisque trois groupes différents de personnes sont impliqués dans la mesure. Par ailleurs, étant donné l'importance accordée aux données de couple, plutôt qu'aux données réunies, il est nécessaire de présenter à nouveau les résultats obtenus auprès des hommes en ne considérant que ceux dont la conjointe fait aussi partie de l'étude. Ces comparaisons comprennent 27 couples au

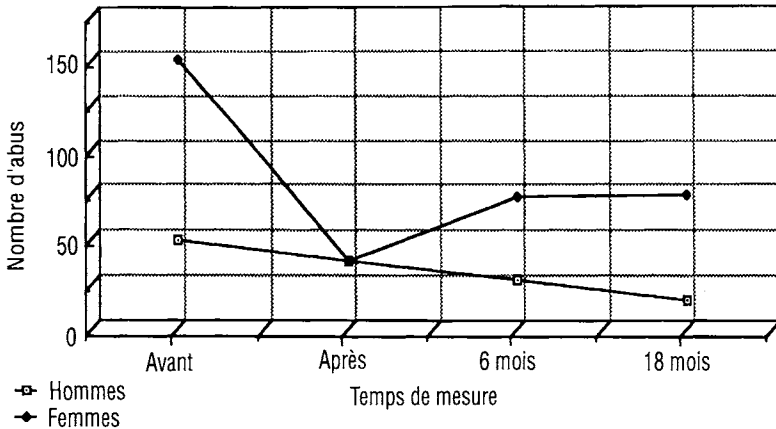
temps avant, 10 couples au temps après et 7 couples au temps de suivi. La mesure de contrôle, dix-huit mois après la fin du traitement, s'est faite auprès de 14 couples.

Il faut aussi noter qu'au temps avant, 30 % des hommes vivaient sans leur partenaire (groupe expérimental), 20 % au temps après (groupe de contrôle B), 40 % six mois plus tard (groupe expérimental) et 8 % dix-huit mois plus tard (groupe de contrôle A). Ainsi, la comparaison hommes-femmes comprend surtout des hommes qui vivent avec leur partenaire. Bien que la possibilité d'abuser de sa conjointe soit plus faible lorsque le couple est séparé, elle subsiste tout de même (Giles-Sims, 1985, cité dans MacLeod, 1987; DeMaris et Jackson, 1987; Eldeson et Tolman, 1992). On peut expliquer que ce sont surtout les femmes encore en couple qui ont complété le questionnaire, celles qui sont séparées se sentant moins concernées ou étant moins intéressées par la relation avec leur ex-conjoint, comme certaines ont pris le temps de nous l'écrire.

On observe, dès la première mesure, soit au temps avant, un écart important entre les déclarations des hommes et celles des femmes (figure IV). Alors qu'ils font état d'un nombre moyen d'abus se chiffrant à 49, elles en déclarent 3 fois plus, soit 150. Cette différence est statistiquement significative. Puis au temps après, la situation prend une tout autre allure, puisqu'on observe un consensus important entre les déclarations des hommes (35 abus) et des femmes (38 abus). Enfin, six mois après la fin du programme, l'écart a pratiquement repris son ampleur de départ (27 contre 73 abus). Cette différence n'est cependant pas statistiquement significative. Aussi, et contrairement aux résultats obtenus par Poynter (1989), les taux de violence rapportés par les hommes et par les femmes ne sont pas devenus plus similaires au moment du suivi en comparaison avec le temps avant.

Si on examine les écarts entre les déclarations des femmes et des hommes selon le type de violence, on n'obtient pas vraiment de constante. On observe tout de même, avant le programme, que l'écart le plus important se manifeste au plan de la violence psychologique (1 contre 7,1) et sexuelle (1 contre 8). Au temps après, l'écart le plus important apparaît dans les déclarations de violence sexuelle (1 contre 44). Au moment du suivi, c'est au chapitre de l'agression physique que l'écart est le plus important (1 contre 109)¹¹. Il demeure aussi passablement élevé au niveau de la violence psychologique (1 contre 5,1). Enfin, 18 mois après la fin du programme, les plus grandes

Figure IV
Comparaison du taux d'abus global déclaré
par les hommes et les femmes
à différents moments du programme



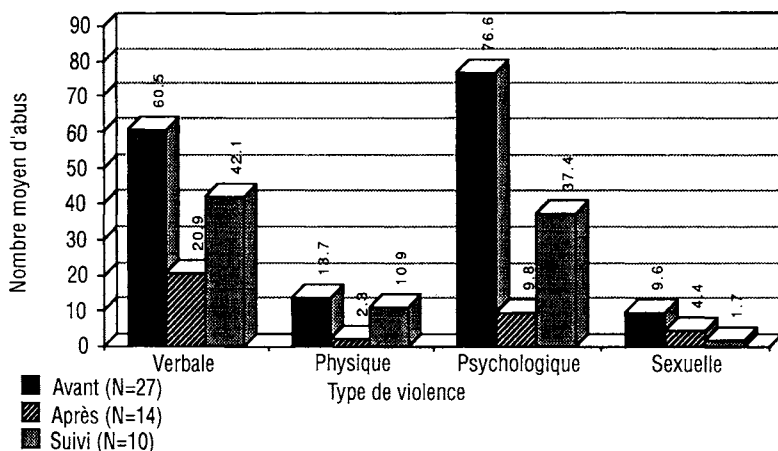
différences entre les femmes et les hommes se situent au plan de la violence physique (1 contre 7,5) et psychologique (1 contre 6,4).

La figure IV illustre bien, outre l'absence de consensus entre conjoints, que les hommes considèrent que leurs comportements de violence continuent de diminuer, même après la fin du programme, alors que leur conjointe signale une diminution tout de suite après le programme, mais une augmentation six mois plus tard qui ne rejoint quand même pas le taux observé au temps avant. Aussi arrive-t-on à deux types de résultats. D'un côté, les hommes démontrent que les effets positifs du programme se maintiennent, même six mois après, alors que les femmes font état d'une diminution au temps après et d'une augmentation des comportements de violence dans les six mois qui suivent.

Enfin, si on désire évaluer l'efficacité du programme en tenant compte uniquement du point de vue des femmes, on obtient la figure V.

On constate donc, selon elles, que tous les types de violence ont diminué après le programme et qu'à l'exception de la violence sexuelle, ils réaugmentent tous, six mois plus tard. Une mesure à plus long terme serait nécessaire afin d'évaluer si cette augmentation

Figure V
Nombre moyen d'abus perpétrés
à différents moments du programme,
en tenant compte du type de violence,
tel que déclaré par les femmes



persisterait jusqu'à atteindre les taux d'abus manifestés avant le programme ou si la situation observée six mois après s'est stabilisée.

La comparaison que nous avons effectuée entre les déclarations des hommes et des conjointes, en moyenne dix-huit mois après la fin du programme, aurait dû permettre une telle vérification. Toutefois, l'absence d'équivalence de ce groupe avec le groupe expérimental empêche une telle comparaison. Il en ressort tout de même un écart très marqué entre les déclarations de ces hommes et de ces femmes. Cet écart est d'ailleurs le plus important qu'il nous ait été donné d'observer dans cette étude. En effet, quand les hommes déclarent 16 abus, leur conjointe en signalent 74, ce qui revient à une fréquence moyenne d'abus quatre fois et demie plus élevée. Cette différence est statistiquement significative. Par ailleurs, il est très difficile de comparer ces données à celles observées six mois après la fin du programme (auprès du groupe expérimental), puisque l'équivalence de ce groupe n'a pas été démontrée et que la période examinée est différente. On peut tout de même indiquer que le nombre moyen d'abus déclaré par les femmes de ce groupe est pratiquement identique à celui signalé par les femmes du groupe expérimental alors que la

période de temps écoulé est trois fois plus longue pour le premier groupe. À notre avis, cette constatation vient appuyer l'idée que ce groupe de contrôle comprend, probablement, les plus beaux cas de réussite.

En résumé, on constate que l'efficacité du programme varie selon que l'on se base sur les déclarations des participants ou des conjointes. La comparaison des déclarations a mis en lumière l'absence de consensus entre hommes et femmes. Dans la première alternative, on remarque que le programme fait diminuer toutes les formes de violence. Cette diminution persiste six mois après, à l'exception de la violence verbale qui réaugmente légèrement et de la violence psychologique qui va jusqu'à dépasser le taux moyen d'abus enregistré avant le programme. Dans la seconde alternative, soit en se basant sur les déclarations des femmes, le programme fait diminuer toutes les formes de violence aussi, mais cet effet n'est que temporaire puisque les changements ne se maintiennent pas une fois le programme terminé, sans toutefois atteindre à nouveau les taux d'agression enregistrés avant le programme.

Cette absence de consensus va dans le sens de l'observation de Stets et Straus (1990) qui notent que même si on observe peu de différences entre les déclarations des hommes et des femmes au sujet des comportements de violence dans une population normale, il en va autrement lorsque la population étudiée provient d'une population «clinique». Bien qu'un consensus se soit installé après le programme, il ne s'est pas maintenu six mois plus tard. Il est difficile d'attribuer ce manque de consensus à un type de violence en particulier. Des écarts importants dans les déclarations sont apparus pour tous les types et semblent avoir varié davantage en fonction du temps de mesure que de la forme de violence. Ce n'est pas vraiment surprenant. Plusieurs explications peuvent être avancées. La minimisation des comportements de violence serait une attitude propre aux conjoints violents (Sonkin et al., 1985; Edleson et Brygger, 1986; Hale et al., 1988). On peut aussi faire l'hypothèse que, victimes, les femmes sont plus conscientes de la violence qu'elles subissent, que ne le sont les hommes de la violence qu'ils imposent. Toutefois, nous croyons plus généralement que les différences observées dans les comptes-rendus des hommes et des femmes sont attribuables au fait que les hommes ont avantage à taire ou à minimiser les actes violents qu'ils posent. La désirabilité sociale tout comme les craintes que peut soulever le fait de s'incriminer soi-même sont autant de facteurs qui

permettent d'expliquer les fausses déclarations que font certains hommes.

Conclusion

L'intervention de groupe auprès des conjoints violents est une pratique dont le développement est encore récent. La présente recherche évaluative se situe parmi les premières études de ce genre au Québec et, à coup sûr, elle est la plus élaborée à ce jour. Elle avait pour principal objectif d'examiner les effets d'un programme de traitement pour conjoints violents sur la diminution des comportements de violence. Le programme est-il efficace? Tout dépend de la définition que l'on donne à cette notion. Il faut dire que dans le domaine de l'intervention sociale, on ne possède que peu de bases de comparaison permettant de juger de l'efficacité plus ou moins grande d'une pratique. En utilisant les taux de violence les plus élevés observés dans cette étude, i.e. en se servant des déclarations des conjoints du groupe expérimental, on constate que le taux global d'abus entre le temps avant et le temps de suivi a diminué de 60 %. Toujours sur ces mêmes bases, on constate que la violence physique sévère a diminué de 67 %, alors que la diminution de la violence physique mineure ne serait que de 0,5 %. La comparaison est quelque peu boiteuse puisqu'elle se base sur les déclarations de 27 femmes, avant le programme et de seulement 7, six mois après sa fin. Par ailleurs, les chiffres avancés par les hommes ($n=15$) font état d'une diminution globale de la violence de 49 %. La violence physique mineure aurait diminué de 94 % et la violence physique sévère de 93 %. Cette étude a par ailleurs démontré que l'efficacité du programme varie grandement selon les individus et selon la personne auprès de qui on recueille les données. Il sera donc important de poursuivre les recherches en demandant aux femmes d'en évaluer la portée, tout comme il sera important de déterminer à qui ce type de programme peut vraiment profiter.

Au plan méthodologique, la remarque la plus évidente est la très grande difficulté que nous avons eue à motiver les répondants à poursuivre leur collaboration à l'étude. Alors qu'il est relativement facile de les convaincre de compléter un premier questionnaire au moment de l'accueil, le taux de réponse chute dramatiquement au temps après et au suivi du programme. Pourtant, aucune énergie n'a été épargnée de la part des intervenants et des chercheurs pour rejoindre les participants. Peut-être que le fait d'offrir un certain montant d'argent aurait pu inciter certains répondants à maintenir leur colla-

boration. Mais, cela ne nous aurait pas permis de rejoindre tous ceux qui disparaissent dans la brume. Il ne faut pas oublier que la clientèle des programmes de traitement pour conjoints violents est souvent une population en transition. Elle déménage en fonction des aléas de la vie de couple, change de numéro de téléphone, d'emploi, bref, en peu de mois, devient impossible à contacter. Aucune somme d'argent n'aurait changé quoi que ce soit à cette situation.

Devant ce constat, la seule solution envisageable est de mettre en place des devis de recherche assez étendus dans le temps, pour permettre la constitution d'un bassin de répondants qui demeurera suffisant, même après en avoir perdu 75 %. En effet, dans le calcul de la mortalité expérimentale, il faut ajouter, au nombre important d'hommes qui abandonneront le programme avant sa fin, tous ceux qui ont complété leur démarche mais refusent de continuer de collaborer à la recherche.

Le petit nombre de répondants composant le groupe expérimental au moment de la mesure de suivi nous empêche donc d'être catégoriques face à l'efficacité du programme offert par GAPI et SAHARAS. Il ressort tout de même de la présente évaluation que le programme n'est pas une solution miracle, mais qu'il a aidé même s'il n'a pas apporté tous les changements prévus. S'attendre que toutes les formes de violence cessent et que l'homme modifie sensiblement ses valeurs et attitudes à l'endroit des femmes à l'intérieur d'un programme de 14 semaines était par ailleurs utopique (Jennings, 1990). Les programmes de traitement ne sont pas une panacée permettant de mettre fin à la violence conjugale. Il s'agit plutôt d'un moyen qui doit être combiné à d'autres interventions, notamment auprès des femmes. D'ailleurs, les intervenants conçoivent leur rôle comme étant de permettre une première démarche chez le participant en vue de mettre fin à ses comportements de violence. Aussi, ces propos nous incitent à suggérer aux intervenants des groupes de revoir la formulation des objectifs de départ de ces programmes. On peut en effet se demander si ces objectifs ne laissent pas entrevoir à ceux qui les consultent que le programme aura un effet foudroyant.

En attendant, et tout en tenant compte de l'investissement de temps, d'argent et d'énergie que ce programme nécessite, nous ne pouvons qu'être d'accord avec sa poursuite. Cette poursuite, toutefois, doit s'accompagner d'une intensification des recherches visant à déterminer les conditions permettant d'en maximiser les effets positifs. Nous croyons que parmi ces conditions, des éléments complémentaires à l'intervention auprès des hommes, dont l'intervention

auprès des conjointes, la judiciarisation de ces situations et une plus grande collaboration entre les différents intervenants du domaine de la violence conjugale, feront partie des avenues qu'il faudra privilégier tant au plan de la pratique que de la recherche.

NOTES

1. Il est important de considérer que ces trois temps de mesure couvrent chacun une période de six mois. En effet, en moyenne, six mois se sont écoulés entre les temps avant et après, en raison de la période passée à attendre qu'une place dans un groupe se libère.
2. Mentionnons que l'utilisation de ce devis permet d'assumer que le groupe de contrôle B au temps 0₃ est comparable au groupe expérimental au temps 0₅, par exemple, ainsi que l'équivalence des groupes au départ.
3. L'utilisation de ce devis permet de comparer le groupe expérimental au temps 0₄ au groupe de contrôle A au temps 0₇.
4. Contrairement à ce que l'on recherche dans les devis évaluatifs classiques, dans le présent devis l'important est de vérifier que le groupe expérimental est équivalent (semblable) aux groupes contrôles à des temps comparables.
5. Il n'a pas été possible de retenir les cas des hommes ayant abandonné le programme en cours de route. En effet, le taux de non-réponse chez ces derniers a été trop élevé pour qu'il soit possible d'envisager la formation d'un sous-groupe. Nous aurions souhaité pouvoir le faire, puisque plusieurs auteurs (Edleson et Grusznsky, 1988; Grusznski et Carillo, 1988; Chen et al., 1989) ont souligné l'impact de l'abandon ou de la poursuite d'un programme sur la récidive.
6. La question des qualités métrologiques des échelles utilisées a été largement discutée dans le rapport final de l'étude. Aussi, le lecteur désireux d'en connaître plus sur ce sujet aurait avantage à consulter Ouellet et al. (1993), dont la référence est indiquée en bibliographie.
7. À moins d'indications contraires, le terme «les participants» désigne les hommes du groupe expérimental.
8. Cette échelle varie de 34 à 136 où le score maximum correspond à une attitude très traditionnelle.
9. Cette échelle varie de 0 à 32, où le score maximum est le reflet d'une très forte estime de soi.
10. Les comparaisons ne comprennent que les hommes dont la conjointe participe aussi à l'étude, ce qui explique les taux différents présentés, par exemple, aux figures 3 et 4. Notons, de plus, que la comparaison au temps avant comprend 27 couples, au temps après, 10 et au temps de suivi, 7.

11. Le très grand rapport que l'on observe entre les déclarations des hommes et des femmes à cet item s'explique surtout par le fait que les hommes ont fait état d'un très faible taux d'abus physiques (0,1), comparativement au taux signalé par les femmes (10,9).

RÉFÉRENCES

- BAUM, F., BRAND, R., COLLEY, D., COOKE, R. 1987, Preventing family violence: the evaluation of a group for men who are violent towards their partners, *Australian Journal of Sex, Marriage and Family*, 8, 4, 173-183.
- BÉGIN, G., SAVARD, F., 1979, La technique de la réponse aléatoire: un moyen de contrôler la désirabilité sociale dans la mesure de l'estime de soi, *Bulletin de Psychologie*, Tome XXXIII, 121-126.
- BROWNING, J., DUTTON, D., 1986, Assesment of wife assault with the conflict tactics scale: using couple data to quantify the differential reporting effect, *Journal of Marriage and the Family*, 48, 2, 375-379.
- CAMPBELL, D.T., STANLEY, J.C., 1966, *Experimental and Quasi-Experimental Designs and Research*, 48, 2, Rand McNally, Chicago.
- COOPERSMITH, S., 1967, *The Antecedents of Self-Esteem*, W. H. Freeman and Company, San Francisco.
- DEMARIS, A., JACKSON, J.K., 1987, Batterers' reports of recidivism after counseling, *Social Casework*, 68, 8, 458-465.
- DOWNS, C.A., ENGLESON, S.A., 1982, The attitudes toward women scale AMS, *Psychology*, 12, 4, 1-12.
- DUTTON, D.G., 1986, The outcome of court-mandated treatment for wife assault: A quasi-experimental evaluation, *Violence and Victims*, 1, 3, 163-175.
- DUTTON, D.G., 1988, Profiling of wife assaulters: preliminary evidence for a trimodal analysis, *Violence and Victims*, 3, 1, 5-29.
- EDLER, D.R., 1988, *Differences in Reported Spouse Abuse in Military Families*, Thèse de doctorat, Université internationale des États-Unis.
- EDLESON, J.L., SYERS, M., 1989, *The Relative Effectiveness of Group Treatments for Men Who Batter*, The Domestic Abuse Project, Minneapolis.
- EDLESON, J.L., TOLMAN, R.M. 1992, *Intervention for Men Who Batter — An Ecological Approach*, Interpersonal Violence: The Practice Series, Sage Publications, Newbury Park.
- EDLESON, J.L., GRUSZNSKI, R.J., 1988, Treating men who batter: Four years of outcome data from the domestic house project, *Journal of Social Service Research*, 12, 1-2.
- EDLESON, J.L., BRYGGER, M.P., 1986, Gender differences in reporting of battering incidences, *Family Relations*, 35, 3, 377-382.

- EISIKOVITS, Z.C., EDLESON, J.L., 1989, Intervening with men who batter: A critical review of the literature, *Social Service Review*, 63, 3, 384-414.
- FARLEY, D., MAGILL, J., 1988, An evaluation of a group program for men who batter, *Social Work With Groups*, 11, 3, 53-65.
- GONDOLF, E.W., 1987, Evaluating programs for men who batter: Problems and prospects, *Journal of Family Violence*, 2, 1, 95-108.
- HALE, G., DUCKWORTH, J., ZIMOSTRAD, S., NICHOLAS, T., 1988, Abusive partners: MMPI Profiles of male batterers, *Journal of Mental Health Counseling*, 10, 4, 214-224.
- JAFFE, P., WOLFE, D., TELFORD, A., AUSTIN, G., 1986, The impact of police charges in incidents of wife abuse, *Journal of Family Violence*, 1, 1, 37-49.
- JENNINGS, J.L., 1990, Preventing relapse versus stopping domestic violence: Do we expect too much too soon from battering men?, *Journal of Family Violence*, 5, 1, 43-60.
- KALING, R., TYLBY, P.J., 1978, Development and validation of a sex role ideology scale, *Psychology Reports*, 42, 731-738.
- KIRCH, R.P., SHORE, M.F., KYLE, D.G., 1976, Ideology and personality, *Journal of Youth and Adolescence*, 5, 4, 387-401.
- KRINER, L., WALDRON, B., 1988, Group counseling: A treatment modality for batterers, *Journal of Specialists in Group Work*, 13, 3, 110-116.
- LINDSAY, J., OUELLET, F., SAINT-JACQUES, M.-C., 1991, *Les groupes de traitement pour conjoints violents — Recension critique portant sur le traitement, son efficacité, sa mesure*, Collection Support à l'intervention, Centre de recherche sur les services communautaires, Université Laval.
- MACDONALD, A. P. Jr., 1974, Identification and measurement of multidimensional attitudes toward equality between the sexes, *Journal of Homosexuality*, 1, 2, 165-182.
- MACLEOD, L., 1987, *Pour de vraies amours. Prévenir la violence conjugale*, Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme, Ottawa.
- POYNTER, T.L., 1989, An evaluation of a group program for male perpetrators of domestic violence, *Australian Journal of Sex, Marriage and Family*, 10, 3, 133-142.
- RINFRET-RAYNOR, M., PAQUET-DEEHY, A., LAROUCHE, G. CANTIN, S., 1989, *Intervenir auprès des femmes violentées: Évaluation de l'efficacité d'un modèle féministe*, Rapport de recherche n° 1, Méthodologie de la recherche et caractéristiques des participants, École de service social, Université de Montréal.
- ROSENBAUM, A., 1986, Group treatment for abusive men: Process and outcome, *Psychotherapy*, 23, 4, 607-612.
- ROSENBAUM, A., 1988, Methodological issues in marital violence research, *Journal of Family Violence*, 3, 2, 91-104.

- SAUNDERS, D.G., HANUSA, D., 1986, Cognitive-behavioral treatment of men who batter: the short-term effects of group therapy, *Journal of Family Violence*, 1, 4, 357-372.
- SHAW, M.E., WRIGHT, J.M., 1967, *Scales for the Measurement of Attitudes*, McGraw-Hill, New York.
- SHEPARD, M.F., 1985, *Intervention With Men Who Batter: Evaluation of the Duluth Domestic Abuse Intervention Project*, Thèse de doctorat, Université du Minnesota.
- SIMPSON, A., BRUNET, L., ROUTHIER, G., 1990, *Projet pilote d'implantation d'un système de gestion de l'information en vue d'établir le profil des usagers des services de thérapie pour hommes violents et d'évaluer l'efficacité de la thérapie*, Département de santé communautaire, Hôtel-Dieu de Lévis.
- SONKIN, D.J., MARTIN, D., WALKER, L.E., 1985, *The Male Batterer: A Treatment Approach*, Springer Publishing Company, New York.
- STRAUS, M.A., 1979, Measuring intrafamily conflict and violence: The conflict tactics CT scales, *Journal of Marriage and the Family*, 41, 1, 75-88.
- STRAUS, M. A., 1990, Measuring intrafamily conflict and violence: The conflict tactics CT scales, in Straus, M.A., Gelles, R.J., eds, *Physical Violence in American Families*, Transaction Publishers, New Brunswick.
- STRAUS, M A., GELLES, R.J., 1990, *Physical Violence in American Families*, Transaction Publishers, New Brunswick, 622 p.
- WERK, A., 1989, Les conditions de l'efficacité, in Broué J., Guévremont, C., eds, *Quand l'amour fait mal*, Éditions Saint-Martin, Québec, 143-152.

ABSTRACT

Helping violent spouses: Evaluation of a multi-faceted intervention program

This article presents the results obtained from a study on the efficiency of a treatment program aimed at violent spouses. More particularly, three dimensions are evaluated, namely the program's effect on the incidence of violent behaviour (physical, verbal, psychological and sexual), on the participant's attitude toward the roles of men and women, as well as on the self-esteem of participants. Data on the violent behaviour of men was collected from them and from their spouses. The study reveals that the program tends to reduce all forms of violence and that its maximum efficiency is mostly noticed in the period following the program. On a different note, the program

is less efficient when basing results on women's declarations than on men's. Finally, the program's efficiency varies according to the form of violence observed.